



## Projet de ré-organisation des régions

Mr Gilles BERGERON a organisé une réunion à LIMOGES en présence du président national Mr Jean Jacques DUPUIS, des présidents de région 12, 13, 14(excusé) 15, 17 et 18 et de quelques responsables de ces mêmes régions.

Pour la 12<sup>ème</sup> j'avais invité les personnes du CA et de la commission sportive, c'est Mr Eric BILLAUD président de la commission sportive de la Charente Maritime qui était présent. C'est une première approche, certaines propositions ont été faites ; mais cela ne pourra pas se faire sans l'avis des colombophiles des régions concernées.

En ce qui concerne la 12<sup>ème</sup>, le groupement « Allier/ Puy de Dôme » de la 13<sup>ème</sup> région a fait la demande de venir jouer en 12<sup>ème</sup> vu le peu d'effectif, ils ont du mal à faire des concours supérieurs à 400km c'est-à-dire des fédéraux. Pour l'instant rien n'est décidé et cela se fera en concertation avec les divers groupements (président de groupement et de commission sportive). D'où l'intérêt de demander l'avis des colombophiles.

Yves ANDRIEUX

### Ce que l'on peut lire sur le compte rendu de la réunion :

#### 1) Décisions prises concernant le rattachement des départements de l'ex 16<sup>ème</sup> Région :

- rattachement de la Lozère à la 17<sup>ème</sup> région
- rattachement de l'Ardèche à la 14<sup>ème</sup> région
- rattachement du Tarn à la 17<sup>ème</sup> région
- rattachement de l'Hérault à la 15<sup>ème</sup> région



## 2) Rattachement des Pyrénées Orientales (66) et de l'Aude (11) à la 15ème Région

- Possibilité de création d'un groupement avec l'Hérault.

## 3) Fusion de régions :

- regroupement de la 17<sup>ème</sup> et de la 18<sup>ème</sup> région.
- regroupement de la 12<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup> région avec 2 possibilités :
  1. rattachement de la totalité de la 13<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> région (étudier la faisabilité des courses fédérales au départ de la Belgique).
  2. rattachement des départements Allier, Puy de Dôme et Cantal à la 12<sup>ème</sup> région et des départements de la Loire et Haute-Loire à la 14<sup>ème</sup> région (décision après consultation en Groupement Loire).